

# TABLE DES PIÈCES

Contenues dans ce dixieme Volume.

Les pieces marquées par des étoiles sont de la main de l'Editeur; celles qui en ont deux ont déjà paru dans la premiere édition: celle qui porte cette marque †, est en partie de D. Calmet, de M. l'Abbé de Vence & de l'Editeur.

Préface sur Jérémie.	Page 1
† Differtation sur les Réchabites.	46
JEREMIE : Texte, Paraphrase & Notes.	59
Préface sur les Lamentations de Jérémie.	381
LAMENTATIONS DE JEREMIE : Texte, Paraphrase & Notes.	389
Préface sur Baruch.	421
BARUCH : Texte, Paraphrase & Notes.	439
Préface sur Ezéchiel.	476
** Differtation sur les CCCXC. ans dont il est parlé dans la Prophétie du Chapitre IV. d'Ezéchiel : avec un Supplément neuf.	512
Differtation sur le retour des dix tribus.	540
† Differtation sur Gog & Magog : avec un Supplément neuf.	549
** Differtation sur la Coudée Hébraïque.	607
EZECHIEL : Texte, Paraphrase & Notes.	639
Carte qui représente la distribution de la terre de Chanaan suivant la vision du Chapitre XLV. d'Ezéchiel.	942
* Supplément aux Notes des Chapitres XLV. & XLVIII: sur les dimensions du terrain destiné aux Prêtres, aux Léuites & au Prince.	944

PRÉFACE

# PRÉFACE SUR JÉRÉMIE.



JÉRÉMIE qui est le second des quatre grands Prophetes selon l'ordre des temps, nous apprend (a) qu'il étoit fils d'Helcias l'un des Prêtres qui naquirent en Anathoth dans la terre de Benjamin. Les Rabbins que cet Helcias est le Grand-Prêtre qui exerçoit la charge sous le regne de Josias. Ce sentiment a été suivi par quelques Anciens & par quelques Modernes. (b) Mais si Helcias pere de Jérémie avoit été revêtu de la dignité de Souverain Pontife, il sembleroit que le Propete n'auroit pas manqué de lui donner cette qualité. D'ailleurs, selon l'historien Joleph, les Grands-Prêtres étoient obligés de faire leur résidence à Jérusalem; le pere de Jérémie au contraire demouroit à Anathoth, & étoit un des Prêtres établis dans cette ville: *De Sacerdotibus qui fuerunt in Anathoth*: cette expression donne assez à entendre qu'il n'étoit pas Grand-Prêtre.

Anathoth étoit une ville sacerdotale de la tribu de Benjamin, comme on le voit par le témoignage de Josué, & de l'Auteur du I. Livre des Paralipomènes. (c) Elle paroît être la même que Nob ou Nobé, (d) où demouroit Achimélech avec sa famille, lorsque David s'y retira. (e) En effet lorsqu'il est parlé du massacre impie qui fut fait dans cette ville par l'ordre de Saül, il est dit que cette ville étoit une ville sacerdotale. (f) Et lorsque Salomon relegue Abiathar fils d'Achimélech dans la terre de ses peres, il est dit qu'il le renvoie à Anathoth. (g)

(a) Jerem. 1. 1. (b) Chald. Clem. Alex. Strom. l. 1. Hieron. sup. altius Aug. contra Hebr. in libris Paralip. Paul. Burg. Maldon. Sixt. Senens. (c) 1. Jos. xxi. 1. Par. vi. 60. (d) C'est le sentiment de N. Sander. (e) M. Rabbin. (f) 1. Reg. 1. 1. Reg. xxx. 1. & Reg. 1. 1. Reg. xxxi. 1. 1. Reg. xxxi. 19. Nobé autem & Anathoth percussit eum gladio. (g) 1. Reg. 11. 26. Fado in Anathoth, ad ignem, tamen.

Tome X.

A

PRÉFACE

2 Anathoth est donc la même que Nobé : & en effet on ne trouve point Nobé dans le dénombrement des villes sacerdotales, si ce n'est que l'on reconnoisse que Nobé est la même qu'Anathoth : ce qui donne lieu de conjecturer que dans le Livre de Néhémie, où on trouve au nombre des villes de Benjamin, *Anathoth, Nob*, (a) il faudroit lire en un seul mot *Anathoth-Nob*, (b) qui étoit vraisemblablement le nom de la ville sacerdotale nommée tantôt *Nob* & tantôt *Anathoth*. Eusebe (c) dit qu'Anathoth étoit à trois milles de Jérusalem, c'est-à-dire, environ à la distance d'une lieue. S. Jérôme (d) ajoute qu'elle étoit au Nord de cette ville.

Le Seigneur adressa sa parole à Jérémie au temps de Josias fils d'Amon Roi de Juda : (e) il commença de lui parler en la treizième année du regne de ce Prince ; & il continua sous le regne de Joakim fils de Josias, & jusqu'à la fin de l'onzième année de Sédécias aïeul fils de Josias, c'est-à-dire, jusqu'au temps de la transmigration de Jérusalem au cinquième mois de l'année sainte, onzième de l'année civile. C'est encore ce que Jérémie même nous apprend. Josias eut pour successeur Sellum qui est aussi nommé Joachaz, & à qui succéda Joakim, qui eut pour successeur Joachin nommé aussi Jéchonias, à qui succéda Sédécias. Jérémie ne parle point de Joachaz ni de Jéchonias : le premier ne régna que trois mois ; le second ne régna que trois mois & dix jours : peut-être que ce Prophète n'eut aucune révélation dans le court intervalle de ces deux regnes. Après la ruine de Jérusalem, les Juifs qui se retirèrent dans l'Égypte, y emmenerent avec eux Jérémie ; & ce Prophète eut encore là quelques révélations, selon que lui-même nous l'apprend dans la suite de ce Livre. (f)

Le Seigneur adressa donc d'abord sa parole à Jérémie en la treizième année du regne de Josias, & lui dit : (g) *Je vous ai connu avant que je vous eusse formé dans les entrailles de votre mere ; & je vous ai sanctifié avant que vous fussiez sorti de son sein. Je vous ai établi Prophète pour les nations.* Quelques anciens Peres & grand nombre d'Interpretes, (h) semblent avoir cru, fondés sur cet endroit, que Jérémie avoit été sanctifié, & purifié de la tache du péché originel dès le sein de sa mere, de la même maniere que S. Jean-Baptiste, à qui l'Eglise applique les mêmes paroles. S. Augustin remarque expressement, (i) que S. Jean-Baptiste & Jérémie ont été sanctifiés dès le sein de leurs meres, & purifiés dès-lors de la tache du péché originel qu'ils avoient contracté : *Jeremias & Joannes, quamvis sanctificati in uteris matrum, traxerunt tamen originale peccatum.* D'autres Peres & plusieurs Inter-

II. Epique & Jéré de la mission de Jérémie. Circonstances de sa mission. Objet littéral & immédiat de ses prophéties. Variété de l'arrangement de ses Prophéties, dans les Exemplaires Hébreux, Grecs & Latins.

(a) Neh. xi. 32. — (b) C'est la pensée de N. Sanson. — (c) Euseb. in locis — (d) Hieron. in Jerem. 1. — (e) Jerem. 1. 2. 3. — (f) Jerem. xlii. & xlii. — (g) Jerem. 1. 4. 5. — (h) Origen. Homil. xi. in Jerem. Ambros. Apolog. in David. c. 111. n. 57. obisuro. Nazianz. Orat. 1. Apolog. Bernard seu alius Aut. Sermon de privilég. S. Joan Bapt. Hieron. hic Thom. Reham. Hugo. Dionys. Liran. Cornel. à Lapide. — (i) Aug. l. iv. Operis imperf. contra Julian. c. 34. p. 1218. nov. edit.

SUR JÉRÉMIE.

3 pretes (a) croient que dans cet endroit le mot *sanctifier*, ne signifie qu'une simple préparation ou une destination à un emploi. Il est vrai que dans l'Écriture, il se prend souvent en ce sens : par exemple, lorsque Dieu dit aux Israélites : (b) *sanctifiez-moi vous les premiers-nés, tant des hommes que des animaux* : c'est-à-dire, réservez-les-moi, consacrez-les-moi. Et il paroît aussi que l'Esprit Saint explique lui-même dans le sens de consécration ce qui est dit ici de Jérémie, lorsque par la bouche de l'Auteur de l'Écclésiastique il dit (c) que Jérémie a été *sanctifié prophète dès le sein de sa mere* : c'est à la lettre l'expression de cet Auteur : ce qui signifie que Jérémie a été consacré Prophète dès le sein de sa mere, comme l'exprime notre Vulgate. Mais cette consécration même paroît supposer quelque chose de plus qu'une simple destination au ministère prophétique. Car cette simple destination ne renferme rien qui ne soit commun à tous les Prophetes ; en sorte qu'on peut dire de tous qu'ils ont été destinés au ministère prophétique, non seulement avant qu'ils fussent nés, mais avant même qu'ils fussent conçus. Lors donc que par une distinction singulière, le Seigneur dit lui-même à Jérémie : *Avant que vous fussiez sorti du sein de votre mere, je vous ai sanctifié, je vous ai consacré, & je vous ai établi Prophète* : lorsque par la bouche de l'Auteur de l'Écclésiastique il nous répète que Jérémie a été *sanctifié ou consacré Prophète dès le sein de sa mere* : il y a bien lieu de croire qu'il veut marquer non une simple destination, mais une vraie consécration : c'est-à-dire, que par un privilège singulier Dieu fit pour Jérémie ce qu'il fit dans la suite pour S. Jean-Baptiste ; il le sanctifia dès le sein de sa mere, & le disposa dès-lors au ministère qu'il devoit exercer dans la suite : *Antequam exires de vulva sanctificavi te, & Prophetam in gentibus dedi te.*

Je vous ai établi Prophète parmi les nations : ou plutôt selon l'expression de l'Hébreu : *Je vous ai établi Prophète pour les nations* : *PROPHETAM gentibus dedi te.* Jérémie fut suscité pour annoncer les jugemens que le Seigneur devoit exercer non seulement sur les enfans de Juda, mais encore sur la plupart des nations infidèles qui les environnoient, sur les Iduméens, les Ammonites, les Moabites, les Syriens, les Phéniciens, les Philistins, les Egyptiens, les Arabes & les Babyloniens. Jérémie est le Prophète des Gentils, de même que S. Paul est leur Apôtre : *Prophetam gentibus dedi te.*

Le Seigneur ayant fait connoître à Jérémie le ministère auquel il l'avoit destiné & consacré, Jérémie lui dit : (d) *Hélas, Seigneur Dieu, je ne fais point parler : car je ne suis qu'un enfant.* On ne fait pas au

(a) Theodoret. hic. Hieron. in Galat. 1. Chald. Sancti. Tit. Menoc. alii recentiores. Dom Calmet regarde aussi cette interprétation comme la plus vraisemblable. — (b) Exod. xlii. 2. — (c) Eccl. XLIX. 9. *Kai avlis en utero matris sanctificatus est propheta.* — (d) Jerem. 1. 6.

PRÉFACE

4  
 4  
 juste quel étoit alors l'âge de Jérémie. Les uns lui donnent quatorze ou quinze ans : (a) d'autres lui en donnent moins, & d'autres plus. Quand on lui en donneroit vingt, ou même davantage, il n'y auroit nul inconvénient, puisqu'il l'Écriture donne le nom d'enfant à des personnes assez avancées en âge, (b) & que depuis la treizième année de Josias jusqu'à la prise de Jérusalem, il n'y a que quarante ou quarante & un ans. Quand donc on supposera que Jérémie sera mort à quatre-vingts ans, il pouvoit en avoir trente ou trente-cinq, lorsque Dieu commença de lui parler. Ce qu'on lit ici dans la Vulgate : *A, a, a, Domine Deus, nescio loqui* : (c) n'est point le bégayement d'un enfant qui ne sauroit s'exprimer : c'est une interjection & une plainte ; comme s'il disoit : Hélas, hélas, hélas, Seigneur, je n'ai nul talent pour parler aux hommes de votre part. L'Hebreu même n'exprime qu'une seule interjection qui est traduite par *Heu* dans le Livre des Juges, où il est dit que Gédon s'écrie à la vue de l'Ange : (d) *Heu, mi, Domine Deus* : c'est-à-dire, Hélas, Seigneur Dieu : C'est ici précisément la même expression.

Le Seigneur lui répondit : (e) *Ne dites point : Je ne suis qu'un enfant : mais allez par-tout où je vous enverrai, & dites tout ce que je vous ordonnerai de dire.* (f) *Ne craignez point de paroître devant eux, parce que je suis avec vous pour vous délivrer, dit le Seigneur.* Lorsque le Seigneur promet à son Prophète d'être toujours avec lui pour le délivrer ; il ne lui promet pas de le préserver de toute persécution, mais de l'y soutenir, & de l'en faire sortir victorieux. Le Seigneur étendit sa main, (g) *toucha la bouche de Jérémie & lui dit : Je mets présentement mes paroles dans votre bouche, voici que je vous établis aujourd'hui, (L'Hebreu) pourroit se traduire : Je vous établis aujourd'hui Voyant, (h) c'est-à-dire, Prophète, ) sur les nations & sur les royaumes, pour arracher & pour détruire, pour perdre & pour dissiper, pour édifier & pour planter.* Le Seigneur le choisit pour lui faire annoncer ce qui devoit arriver non seulement à la maison de Juda, mais encore à la plupart des peuples & des royaumes voisins. Ce n'étoit pas le Prophète qui devoit lui-même arracher & détruire, édifier & planter : mais il étoit établi pour annoncer que Dieu arracheroit & détruirait, édifieroit & planteroit, selon ce que Dieu

(a) *Castris. Tirin.* Le Pere de Carrieres adopte cette opinion dans sa Préface & dans sa Paraphrase sur ce texte de Jérémie. Ce que nous disons ici sur ce point est tiré en partie du Commentaire même de D. Calmer, & fait connoître son opinion. — (b) *Voyez Genes. xxxii. 5. xxxvii. 29. xxxi. 12. lxiv. 20. Exod. xxxiii. 11. 1. Reg. xvii. 33. & alibi.* — (c) *Ita Musf. Mont. Pag. alii. Interp. passim.* — (d) *Judic. vi. 22.* — (e) *Jerem. i. 7. 8.* — (f) La Vulgate porte : *Quoniam ad omnia quæ mittam te ibis, &c.* Mais l'Hebreu peut aussi se traduire : *Sed ad omnia quæ mittam te, vade, &c.* La même particule qui signifie *quoniam*, signifie aussi *sed* ; & le futur se prend souvent pour l'imperatif. — (g) *Jerem. i. 9. 10.* — (h) Le mot *Hébreu* qui que les Septante & la Vulgate expriment par *l'vs*, *Ecce*, comme s'il signifioit à la lettre *Fide*, pourroit aussi signifier *Videntem*. Et le nom *Videns* étoit l'ancien nom que l'on donnoit aux Prophètes. 1. *Reg. ix. 9.*

SUR JÉRÉMIE.

5  
 lui-même dit ailleurs par la bouche du même Prophète, en parlant des deux maisons d'Israël & de Juda : (a) *Comme je me suis appliqué à les arracher, à les détruire, à les dissiper, à les perdre, & à les affliger, de même je m'appliquerai à les édifier & à les planter.* Jérémie étoit établi principalement pour annoncer le double jugement de justice & de miséricorde que le Seigneur devoit exercer sur la maison de Juda, c'est-à-dire, la grande désolation qui devoit se répandre sur la maison de Juda au temps de Nabuchodonosor, & le rétablissement des deux maisons d'Israël & de Juda réunies au temps de Cyrus. Le Seigneur insista particulièrement sur la désolation dont Jérémie devoit être le Prophète : *Je vous établis pour arracher & pour détruire, pour perdre & pour dissiper* : & il ne touche qu'en deux mots le rétablissement que Jérémie devoit aussi annoncer : *Je vous établis pour bâtir & pour planter.* La désolation de la maison de Juda, par les armes de Nabuchodonosor, est le principal objet de la prophétie de Jérémie. Il est le Prophète de cette désolation, beaucoup plus que du rétablissement qui devoit y succéder sous le regne de Cyrus.

Le Seigneur lui dit encore : (b) *Ceignez vos rains, levez-vous, & allez leur dire tout ce que je vous commanderai. N'appréhendez point de paroître devant eux, & ne craignez point que je vous brise devant leur face.* (c) *Car je vous établis aujourd'hui, comme une ville forte, comme une colonne de fer, & comme un mur d'airain contre toute cette terre, (d) devant les Rois de Juda, devant ses Princes, devant ses Prêtres, & devant son peuple. Ils combattront contre vous, & ils n'auront point l'avantage sur vous, parce que je suis avec vous pour vous délivrer, dit le Seigneur.* Il semble que Jérémie étoit à Anathoth lorsqu'il reçut sa Mission, puisque le Seigneur lui dit de se lever pour aller faire entendre ses paroles aux oreilles de Jérusalem, (e) & de tous ceux des enfants de Juda qui y venoient, selon ce qu'il lui dit bientôt après : (f) *Vade, & clama in auribus Jerusalem.* Toute la suite du Livre de Jérémie renferme non seulement ses prophéties, mais encore l'histoire de ce Prophète, & de tous les combats qu'il eut à soutenir de la part des Juifs, & au milieu desquels il fut toujours conservé par la protection du Seigneur, selon ce que le Seigneur lui dit ici : *Bellabunt adversum te, & non prevalebunt.*

Mais toutes les Prophéties contenues dans ce Livre ne s'y trouvent pas rangées selon l'ordre des temps, soit que l'Auteur de ce recueil ait négligé de leur donner cet ordre, soit que cet ordre ait été troublé & dérangé dans la suite par quelques accidents, ou par la méprise &

(a) *Jerem. xxxi. 28.* — (b) *Jerem. i. 17. 18. 19.* — (c) La Vulgate porte : *Ne anim timere te faciatis vultum eorum.* L'Hebreu peut se traduire : *Ne frangam te ante faciem eorum.* — (d) *Vulg. super* (Hebr. alii. *advorsus*) *omnes terram.* — (e) *Jerem. i. 17.* — (f) *Jerem. 11. 2.*

la négligence des Copistes. Il y a même de la variété entre l'arrangement que donnent à ces prophéties les exemplaires du Texte Hébreu & de la Version Vulgate, & celui que leur donnent les exemplaires de la Version des Septante : mais dans ceux-ci mêmes, l'ordre des temps n'est point observé ; ce qui peut servir à prouver que ce différent arrangement n'a point été fait à dessein ni dans les uns ni dans les autres, mais qu'il est plutôt venu de quelque accident qui peut remonter jusqu'au temps où l'on écrivoit sur des rouleaux : car il pouvoit arriver que ces rouleaux se brouillassent ; & alors tout l'ordre d'un livre se trouvoit dérangé.

Nous donnerons d'abord ici l'analyse de ce Livre tel que nous l'avons dans les exemplaires du Texte Hébreu & de la Version Vulgate. Ensuite nous exposerons en peu de mots la différence qui se trouve dans l'Édition Romaine de la Version des Septante quant à l'arrangement des Prophéties contenues dans ce Livre. Après cela nous essayerons de rappeler succinctement ces prophéties à l'ordre des temps dans lesquels elles ont été prononcées, ce qui pourra contribuer à l'éclaircissement même de ces prophéties.

III.  
Analyse des  
Prophéties de  
Jérémie selon  
le sens littéral  
& inné ; & selon la dis-  
position où el-  
les se trouvent  
dans les Exem-  
plaires du Tex-  
te Hébreu &  
de la Version  
Vulgate.

Le Chapitre I. contient la mission de Jérémie. En la treizieme année du regne de Josias, Jérémie reçoit du Seigneur sa mission. Le Seigneur lui montre deux symboles, dont le premier signifie qu'il exercera bientôt ses vengeances sur la maison de Juda ; & le second, que la désolation dont la maison de Juda est menacée viendra de l'Aquilon, c'est-à-dire, de la Chaldée, dont les peuples, quoique situés à l'Orient de la Judée, y étoient regardés comme Septentrionaux, parce qu'ils ne pouvoient y entrer que par le côté du Septentrion. Le Seigneur envoie Jérémie annoncer ces maux à son peuple.

Au Chap. II. comence une prophétie qui continue jusqu'au v. 5. du Chap. III. inclusivement. Elle peut être de la treizieme année du regne de Josias : du moins elle paroît être antérieure à la réforme que ce Prince mit dans ses Etats en la dix-huitieme année de son regne. Le Seigneur ordonne à Jérémie de faire entendre sa voix aux oreilles de Jerusalem, pour lui rappeler les effets de la miséricorde de son Dieu sur la nation dont elle est le centre. Le Seigneur adresse sa parole aux deux maisons de Jacob : il se plaint de leur infidélité ; il rappelle le jugement qu'il a déjà exercé sur la maison d'Israël, & il menace d'exercer de même son jugement sur la maison de Juda : il reproche aux enfants de Jacob leur vaine confiance dans le secours des hommes ; il leur reproche leur infidélité & leur indocilité : il leur déclare que comme ils ont été confondus, en se confiant dans l'Assyrien, ils seront de même confondus en se confiant dans l'Égyptien. Il invite les enfants de Juda à revenir sincèrement à lui.

Au v. 6. du Chap. III. comence une prophétie qui continue jusqu'à la fin du Chap. VI. & qui pourroit être rapportée à la dix-huitieme an-

née de Josias, (a) lorsque la maison de Juda revint au Seigneur, non de tout son cœur, mais d'une manière feinte. ( Chap. III. v. 10. ) Le Seigneur se plaint de l'infidélité de la maison de Juda, devenue plus coupable que la maison d'Israël dont elle a imité les prévarications. ( Chap. III. v. 6. & suiv. ) Il ordonne au Prophete de rappeler la maison d'Israël. Il promet de rassembler les enfants d'Israël dispersés. Il leur donnera des Pasteurs fideles. Jerusalem sera couverte de gloire : toutes les nations viendront y rendre hommage au Seigneur. Les deux maisons d'Israël & de Juda seront réunies. Le Prophete au nom du peuple reconnoît l'iniquité de la maison d'Israël. Le Seigneur continue d'annoncer les heureuses suites du retour de la maison d'Israël. ( Chap. IV. ) Puis il exhorte ceux de Juda à se convertir & à prévenir sa colere. Il annonce la désolation terrible qui va tomber sur eux. A la vue de ces maux, le Prophete éprouve de vives douleurs dans ses entrailles, & son cœur est saisi de trouble. Le Seigneur promet de ne pas perdre entièrement son peuple. La fille de Sion éprouve aussi elle-même des douleurs semblables à celles d'un premier enfantement, & tombe en foiblesse à la vue du carnage de ses enfants. Le Seigneur promet de pardonner à Jerusalem, s'il s'y trouve un seul juste : ( Chap. V. ) les Princes comme le peuple font également pervertis. Le Seigneur reproche aux enfants de Juda leur infidélité, & leur incrédulité à la voix des Prêtres. Il leur annonce les maux qui doivent fondre sur eux. Il promet encore une seconde fois de ne pas exterminer entièrement son peuple. Il se plaint de la dureté & de l'injustice de ce peuple. Il avertit les enfants de Juda de se préparer à soutenir la désolation qui les menace. ( Chap. VI. ) Il se plaint de l'infidélité de Jerusalem ; il annonce les maux qui vont fondre sur elle. Il exhorte les enfants de Juda à s'instruire de la bonne voie, & à y marcher. Il établit parmi eux des sentinelles qui ne sont point écoutés. Il va punir l'indocilité de ce peuple. Les enfants de Juda tombent dans l'abattement, & ressentent de vives douleurs. Jérémie est établi sur ce peuple pour l'éprouver.

Au Chapitre VII. comence une autre prophétie qui paroît s'étendre jusqu'à la fin du Chap. X. & qui peut être rapportée encore à la dix-huitieme année de Josias. Le Seigneur avertit les enfants de Juda de ne pas mettre leur confiance dans l'avantage qu'ils ont de posséder au milieu d'eux son temple, tandis qu'ils le honorent par leurs crimes. ( Chap. VII. ) Il les menace d'abandonner son temple de Jerusalem, comme il a abandonné le tabernacle de Silo, sans qu'il s'en avertisse. Jérémie de prier pour ce peuple. Il avertit les enfants de Jérusalem leurs sacrifices leur sont inutiles s'ils n'obéissent à ses volontés. Il (V.) Irre Jerusalem aux gémissements & aux larmes. Tout le pays va être joué. Les os des Rois de Juda, des Princes & des Prêtres, des Prophètes & du peuple, seront jetés hors

e Sei

(a) Voyez la Dissertation sur les 390 de l'Écriture qui ont été jetés dans le Jourdain, à la tête du Livre de ce Prophete.

de leurs sépulchres & exposés sur la face de la terre. (Chap. VIII.) Ce peuple plus aveugle que les bêtes mêmes, ne connoit pas le jugement terrible qui le menace. Les faux sages de ce peuple seront sévèrement punis. Dieu enverra contre la maison de Juda des ennemis redoutables. A la vue de ces maux le Prophete ressent de vives douleurs. La fille de Sion pousse de tristes gémissèments dans le lieu de sa captivité. Le Prophete pénétré d'affliction demande s'il n'y a donc ni résine ni Médecin dans Galaad pour guérir la plaie de son peuple. Il déplore le carnage des enfans de Juda. (Chap. IX.) Il souhaite d'être éloigné d'eux à cause de leur péché. Le Seigneur va changer leur pays en une affreuse solitude. Il cherche un homme sage qui comprenne ses jugemens. Des femmes dont la fonction étoit d'exciter les larmes dans les cérémonies lugubres, sont appellées pour gémir sur la désolation des enfans de Juda. Nulle ressource que dans l'humble aveu de la miséricorde & de la justice du Seigneur. Il va visiter dans sa colere les circoncis & les incirconcis, les enfans de Juda, & les peuples infideles qui habitent autour d'eux. Le Seigneur exhorte toute la maison d'Israël, tous les enfans de Jacob, à ne point prendre part à l'Idolatrie des nations dans leur captivité. (Chap. X.) Les idoles sont vaines : le Seigneur est le seul Dieu véritable. Il avertit Jérusalem de se préparer à la désolation dont elle est menacée. Jérusalem déplore ses propres malheurs. Elle prie le Seigneur de détourner d'elle sa colere.

Au Chap. XI. commence une prophétie qui paroît être continuée au Chap. suivant, & qui peut avoir été prononcée en la dix-huitième année de Josias, à l'occasion de l'alliance qui fut alors renouvelée avec le Seigneur par les soins de Josias. Le Seigneur envoie Jérémie pour exhorter les habitans de Juda & de Jérusalem à observer son alliance. (Chap. XI.) Il se plaint de leur infidélité. Il les menace de ces vengeances. Il défend à Jérémie de prier pour eux. Les habitans d'Anathoth forment le dessein de faire mourir Jérémie : le Seigneur les menace de les exterminer au jour de ses vengeances. Le Prophete se plaint à Dieu de la profanité des méchants. (Chapitre XII.) Le Seigneur lui annonce les persécutions qu'il aura à souffrir. Le Seigneur va abandonner son héritage entre les mains de ses ennemis à cause des péchés de son peuple. Les enfans de Juda & les peuples qui l'entourent, ont été enlevés de leur pays, & ils y seront ensuite ramenés : si les enfans de Juda se convertissent au Seigneur, il les établira au milieu de leur propre peuple ; s'ils refusent d'écouter sa voix, il les perdra.

Quelques-uns croient que le Chapitre XIII. est adressé à Jéchonias & à Noheita sa mere : & plusieurs pensent que ce qui est rapporté au commencement du Chapitre, est sous le regne de Joakim pere de Jéchonias, en supposant que Jérémie a fait deux fois le voyage de la Judée jusqu'à l'Euphrate, trajet qu'on évalue à environ 150 lieues. D'autres prétendent que ce que Jérémie rapporte de ce voyage se passa

en vision. Et Bochart pense que le lieu nommé en cet endroit dans l'Hébreu *Pherath* n'est pas le fleuve de l'*Euphrate*, mais le lieu nommé *Ephrata* qui est le même que Bethléhem à deux lieues de Jérusalem. Le v. 18. pourroit être adressé à Joakim & à Noheita son épouse : en sorte que tout ce Chapitre se rapporteroit au regne de Joakim, & même aux premières années de ce Prince, avant que Nabuchodonosor fût venu dans la Judée. Le Seigneur ordonne à Jérémie d'acheter une ceinture & de la mettre autour de ses reins. Ensuite il lui commande d'aller à l'Euphrate, (ou au lieu nommé *Pherath* ou *Ephrata*), & d'y cacher cette ceinture dans le trou d'un rocher. Quelque temps après il lui ordonne d'y retourner, & d'en retirer cette ceinture. Elle se trouve pourrie & hors d'état de servir. Le Seigneur explique ce que signifient ces symboles. Il ordonne à Jérémie d'annoncer ses vengeances aux enfans de Juda, & de les exhorter à la pénitence. Il lui commande d'annoncer au Roi & à la Reine, (v. 18.) que bientôt ils perdront leur couronne. (Joakim la perdit par une mort funeste; & Noheita son épouse, par la captivité.) Le Seigneur continue de reprocher aux enfans de Juda leur infidélité, & de leur annoncer ses vengeances.

Au Chap. XIV. commence une prophétie qui paroît être continuée au Chap. suivant. Le v. 1. du Chap. XIV. annonce que ce fut au sujet ou à l'occasion d'une sécheresse, dont la Judée fut affligée alors, ou dût être affligée dans la suite, & qui y produisit la famine : & le v. 18. donne lieu de croire que ce fut vers le temps du dernier siège de Jérusalem par Nabuchodonosor, sous le regne de Sédécias. Mais tout ce discours pourroit être prophétique, & le v. 13. donne lieu de penser qu'on pourroit rapporter ce discours aux premières années du regne de Joakim, lorsque les faux Prophetes disoient qu'on ne verroit point l'épée de l'ennemi, que le roi de Babylone ne viendroit point. Le Prophete décrit la consternation où devoit être la Judée au temps de cette sécheresse & de cette famine qu'elle devoit éprouver. (Chap. XIV.) Il implore la miséricorde du Seigneur au nom de son peuple. Le Seigneur lui défend de prier pour ce peuple : il ne recevra ni leurs jeûnes ni leurs sacrifices. Les faux Prophetes promettent faussement la paix : (v. 13.) ils périront eux-mêmes par l'épée & par la famine. Jérémie pleure les maux de son peuple. Les uns périront par l'épée de l'ennemi, d'autres par la famine, d'autres seront emmenés en captivité. (v. 18.) Jérémie renouvelle auprès du Seigneur ses instances au nom des enfans de Juda. Le Seigneur déclare que quand Moïse & Samuel intercéderoient pour ce peuple, il demeureroit inflexible à leurs prières. (Chap. XV.) Les enfans de Juda seront livrés à l'épée de l'ennemi. Le Prophete se plaint de ce qu'en annonçant ces tristes prédictions, il est devenu un sujet de contradiction à son peuple. Il implore le secours du Seigneur. Le Seigneur lui promet de le remplir de force, & de le délivrer des mains de ses ennemis.

Au Chap. XVI. commence une prophétie qui paroît être continuée

jusqu'au v. 18. du Chap. XVII. inclusivement. Cette prophétie pourroit être encore rapportée au commencement du regne de Joakim. Le Seigneur défend à Jérémie de se marier, & de prendre part ou au deuil ou à la joie des autres; (Chap. XVI.) parce que les vengeances du Seigneur vont tomber sur ce peuple. Les enfans de Juda ont abandonné le Seigneur, & ont fermé l'oreille à sa voix; il va les chasser & les envoyer dans une terre étrangere, d'où il les ramènera ensuite dans leur pays. Il va envoyer contre eux les Chaldéens qui viendront d'abord comme des pêcheurs pour les prendre dans leurs filets; & ensuite il les enverra comme des chasseurs qui les poursuivront jusques dans les plus sombres retraites. Mais lorsque le Seigneur ramènera & rétablira les enfans de Juda, les nations reconnoîtront sa puissance, & la vanité de leurs idoles. Le péché de Juda est écrit avec une plume de fer. (Chap. XVII.) Jérusalem sera livrée à ses ennemis en punition de ses crimes. Maudit est celui qui met sa confiance dans l'homme: heureux celui qui la met en Dieu. Le cœur de l'homme est impénétrable: Dieu seul peut le connoître & le guérir. Les impies demandent avec insulte à Jérémie où est l'accomplissement des menaces qu'il leur a faites. Le Prophete implore contre eux le secours du Seigneur.

On pourroit rapporter au même temps la prophétie qui est contenue dans les neuf derniers versets du Chap. XVII. & dont l'occasion fut le violement public de la loi du Sabbat. Le Seigneur exhorte les enfans de Juda à ne point violer la sainteté du Sabbat; il leur promet de récompenser leur fidélité; il les menace de punir sévèrement leur infidélité.

La prophétie du Chap. XVIII. a quelque rapport avec celle du Chap. XIX. & celle-ci se trouve liée avec celle du Chap. XX. qui pourroit se rapporter aux premières années du regne de Joakim: en sorte que les prophéties contenues dans ces trois Chapitres pourroient avoir été prononcées vers ce temps là. Le Seigneur envoie Jérémie chez un Potier; (Chap. XVIII.) le Prophete trouve cet homme occupé à son travail, & disposant de son argile comme il lui plaît. Le Seigneur déclare qu'il peut de même traiter son peuple comme il lui plaira, selon le bien ou le mal qu'il verra en lui. Il se plaint de l'infidélité de son peuple. Les enfans de Juda conspirent contre Jérémie. Il réclame la justice du Seigneur. Le Seigneur ordonne au Prophete de prendre un vase d'argile, & de mener avec lui les anciens des Prêtres & du peuple dans la vallée des enfans d'Enon; (Chapitre XIX.) de leur annoncer là les maux terribles qui alloient tomber sur Jérusalem, & qui devoient changer cette vallée en un lieu de carnage; & de briser ce vase à leurs yeux, pour leur être un signe des maux qui alloient tomber sur ce peuple & sur cette ville. Jérémie revenant de ce lieu, va annoncer à tout le peuple à l'entrée du temple, les maux qui devoient tomber sur eux. Phasur Prêtre & Intendant du temple, ayant entendu Jérémie parler ainsi, le frappe & le fait mettre en prison. (Chap. XX.) Dès le lendemain, il le délivre. Jérémie délivré pro-

phétise contre Phasur même. Il se plaint au Seigneur de l'opprobre où il se trouve exposé. Il met sa confiance en Dieu, dont il réclame la justice. Pénétré de la plus vive douleur, il s'afflige d'être né, & il regarde comme funeste & malheureux pour lui le jour où il est sorti du sein de sa mere.

Jusqu'ici l'ordre des prophéties de Jérémie paroît assez suivi. Les douze premiers Chapitres peuvent se rapporter aux dix-neuf dernières années du regne de Josias: & les huit Chapitres suivans jusqu'au XX. inclusivement, peuvent se rapporter aux trois premières années du regne de Joakim. Mais ici l'ordre commence d'être évidemment troublé. Le v. 1. du Chap. XXI. nous annonce que la prophétie contenue dans ce Chapitre est du regne de Sédécias; & la suite donne lieu de croire qu'elle est de la dixième année du regne de ce Prince, lorsque Nabuchodonosor après avoir marché contre le Roi d'Egypte, revint mettre le siege devant Jérusalem. Alors Sédécias ayant envoyé vers Jérémie afin qu'il consultât le Seigneur, le Seigneur déclare par la bouche de son Prophete, qu'il fera périr le peuple par la peste, par l'épée, & par la famine; & que les restes seront livrés à Nabuchodonosor qui en fera un affreux carnage. Il avertit le peuple qu'il ne lui reste d'autre ressource que de se rendre aux Chaldéens: & il déclare au Roi de Juda que l'unique moyen qu'il ait pour éviter les vengeances du Seigneur, c'est de rendre la justice en prenant la défense des opprimés.

Au Chap. XXII. commence un discours qui paroît être continué jusqu'au v. 8. du Chap. XXIII. inclusivement, & qui est adressé à Joakim: on peut encore le rapporter aux premières années du regne de ce Prince, & avant l'arrivée de Nabuchodonosor. Jérémie exhorte Joakim & son peuple, à être dociles à la voix du Seigneur, & à agir selon la justice & l'équité, pour éviter les maux dont ils sont menacés. Il leur déclare qu'il ne faut point pleurer Josias mort dans la piété; mais qu'il faut gémir sur Sellum qui a été emmené captif par le Roi d'Egypte, & qui mourra dans cette terre étrangere. Il tourne ses reproches contre Joakim, dont il annonce la fin malheureuse. Jérusalem sera abandonnée de ses alliés. Jéchonias fils de Joakim sera livré aux Chaldéens, mourra dans une terre étrangere, & n'aura point de successeur sorti de lui. Le Seigneur se plaint des Pasteurs, c'est-à-dire, des chefs de son peuple, qui ont dispersés les brebis de son troupeau. Il promet de rassembler ses brebis, & de leur donner des Pasteurs fideles, & un Roi juste qui sortira de la race de David: (c'est le Messie.) Il promet de rassembler les enfans d'Israël de tous les pays où ils auront été dispersés.

Au v. 9. du Chap. XXIII. commence un discours qui est adressé aux faux Prophetes, & qui continue jusqu'à la fin du Chapitre. On peut le rapporter comme le précédent aux premières années de Joakim. Jérémie expose l'affliction, la douleur & le trouble qu'il éprouve en considérant les arrêts terribles de la justice du Seigneur. Le Seigneur se plaint de la cor-

ruption des Prêtres & des Prophetes : il annonce leur ruine. Il compare l'infidélité des Prophetes de Samarie avec l'infidélité des Prophetes de Jérusalem : il annonce de nouveau la perte de ceux-ci. Il avertit son peuple de ne point écouter les paroles de ces faux Prophetes qui promettent en vain la paix. Il déclare que ses jugemens redoutables s'exécuteront, & que ses desseins ne seront reconnus, que lorsqu'ils seront accomplis. Il continue de se plaindre de ces Prophetes qui prophétisent d'eux-mêmes. Il leur oppose la force & l'efficacité de sa parole. Il les menace de ses vengeances. Il se plaint du mépris que l'on fait de sa parole. Il menace des effets de sa colere tous ceux d'entre le peuple, d'entre les Prophetes & d'entre les Prêtres, qui persévéreront dans ce mépris.

Jérémie même nous apprend que la prophétie du Chapitre XXIV. est du commencement du regne de Sédécias, après que Nabuchodonosor eut transféré Jéchonias avec ses Princes & une partie du peuple, & qu'il les eut emmenés de Jérusalem à Babylone. Le Seigneur fait voir à Jérémie deux paniers de figues, l'un dont les figues étoient bonnes, l'autre dont les figues étoient mauvaises. Il lui explique cette vision : les bonnes figues représentent ceux de Juda qui ont été transférés à Babylone avec Jéchonias, & sur qui le Seigneur exercera sa miséricorde en les rappelant à lui, & les rétablissant dans leur héritage. Les mauvaises figues représentent ceux qui sont restés dans le pays de Juda, ou qui se sont retirés en Egypte, & sur qui le Seigneur exercera sa justice par des châtimens éclatans.

La prophétie du Chap. XXV. est datée de la quatrième année de Joakim : la 23<sup>e</sup>. année de la mission de Jérémie étoit commencée selon ce qui est dit au *v. 3.* (a) & Nabuchodonosor n'étoit point encore entré dans la Judée, selon ce qui est dit au *v. 9.* Jérémie annonce à tout le peuple de Juda, & à tous les habitants de Jérusalem, que parce qu'ils n'ont point écouté sa voix ni celle de tous les autres Prophetes qui leur ont parlé de la part du Seigneur, le Seigneur va prendre & envoyer contre eux le Roi de Babylone qui les subjuguera, eux & tous leurs voisins; qu'ils demeureront assujétis à ce Prince & à ses successeurs pendant soixante & dix ans; après quoi la colere du Seigneur tombera sur les Babyloniens mêmes qui auront été les instrumens de sa vengeance. Ce Prophete rapporte que selon l'ordre qu'il en avoit reçu du Seigneur, (*v. 15.* & suiv.) il avoit présenté le calice de sa colere à Jérusalem, aux Egyptiens, aux Philistins, aux Iduméens, aux Moabites, aux Ammonites, aux Tyriens, aux insulaires, à tous les peuples de l'Arabie, à

(a) Voyez ce qui sera dit sur cela dans la *Dissertation sur les 390 ans dont il est parlé dans la Prophétie du Chap. IV. d'Ezéchiel.* Elle sera placée à la tête du Livre de ce Prophete.

tous ceux de l'Aquilon : ( plusieurs croient que cela se passa dans une vision : ) le Seigneur ajoute que le Roi de Séfach, c'est-à-dire, le Roi de Babylone, en boira après eux. Il continue d'annoncer ses vengeances qu'il va exercer sur la terre, & il déclare qu'il commencera par frapper son peuple même.

La prophétie du Chap. XXVI. est datée du commencement du regne de Joakim : mais cela ne doit pas se prendre à la rigueur ; car le *v. 21.* prouve qu'il y avoit déjà quelque temps que Joakim étoit sur le trône. Il paroît seulement que cette prophétie est antérieure à l'arrivée de Nabuchodonosor. Le Seigneur envoie Jérémie dans le parvis du temple pour y annoncer de nouveau aux habitants de Juda, que s'ils ne sont dociles à la voix du Seigneur, Jérusalem sera réduite au même état que Silo. Les Prêtres & les Prophetes, avec le peuple, se faisoient de Jérémie pour le faire mourir. Les Princes de Juda viennent prendre connoissance de cette affaire. Jérémie parle pour sa défense : les Princes & le peuple déclarent aux Prêtres & aux Prophetes qu'ils le trouvent innocent. Quelques-uns des anciens alleguent en faveur de Jérémie l'exemple du Prophete Michée qui avoit prophétisé sous Ezéchias. Un autre Prophete nommé Urie avoit été poursuivi & mis à mort par l'ordre de Joakim. (Cet exemple est contraire à Jérémie, & plusieurs croient qu'il fut proposé par ses adversaires ; d'autres pensent que ce furent les défenseurs même de Jérémie qui pour opposer Ezéchias dont la mémoire étoit en bénédiction, à Joakim qui s'étoit rendu odieux par ses violences, comparent la conduite d'Ezéchias à l'égard du Prophete Michée, avec celle de Joakim à l'égard du Prophete Urie, pour en conclure qu'il valoit mieux imiter la clémence & la pitié d'Ezéchias.) Ahicam qui avoit été dans un emploi distingué sous Josias, prend la défense de Jérémie, & empêche qu'on ne le fasse mourir.

La prophétie du Chap. XXVII. est datée du commencement du regne de Joakim ; mais la suite montre qu'elle appartient plutôt au regne de Sédécias. Quelques-uns ont voulu concilier cela en disant que Jérémie eut ordre de préparer sous le regne de Joakim, les liens & les jougs qu'il ne devoit envoyer que sous le regne de Sédécias. Mais le Syriaque & l'Arabe lisent dans la date de cette prophétie le nom de *Sédécias*, au lieu du nom de *Joakim*. Alors tout s'accorde ; & quelques-uns préferent cette lecture qui forme ainsi un sens plus naturel. Cette prophétie est liée avec celle du Chap. suivant : & le *v. 1.* du Chap. suivant montre qu'elles sont l'une & l'autre de la 4<sup>e</sup>. année du regne de Sédécias. Le Seigneur ordonne à Jérémie de prendre & de mettre sur son col des liens & des jougs, & de les envoyer aux Rois d'Edom, de Moab, d'Ammon, de Tyr, & de Sidon, par les ambassadeurs qui étoient venus de leur part à Jérusalem vers le Roi Sédécias. Il leur déclare qu'il a livré toutes leurs terres à Nabuchodonosor. Il leur promet la paix s'ils se soumettent à ce Prince, & il les menace de ses vengeances s'ils refusent de lui obéir.

Le Prophete exhorte de même Sédécias à se soumettre au Roi de Babylone. Il s'éleve contre les faux Prophetes qui séduisoient le peuple en lui promettant qu'il ne seroit point assujéti à Nabuchodonosor, & que les vases du temple qui avoient été emportés à Babylone, en seroient bientôt rapportés. Il déclare que les vases mêmes qui sont restés à Jérusalem seront emportés comme les autres, & demeureront à Babylone jusqu'au jour où les captifs seront rappelés.

La prophétie du Chap. XXVIII. est datée de la même année, quatrième du regne de Sédécias. Hananias faux Prophete prédit en présence des Prêtres & de tout le peuple, que dans deux ans les vases emportés à Babylone seront rapportés à Jérusalem, & que Jéchonias reviendra avec tous les captifs. Jérémie consent qu'Hananias soit regardé comme un vrai Prophete, si cette prédiction s'accomplit. Hananias pour confirmer sa prédiction, rompt le joug que Jérémie portoit. Le Seigneur ordonne à Jérémie de déclarer à Hananias, qu'au lieu d'un joug de bois, un joug de fer sera imposé par le Roi de Babylone sur tous les peuples contre lesquels le Seigneur avoit parlé; & que lui Hananias mourroit dans cette même année, parce qu'il avoit parlé contre le Seigneur. Et en effet Hananias mourut deux mois après.

La prophétie du Chap. XXIX. est datée du regne de Sédécias, lorsque ce Prince envoya à Babylone vers Nabuchodonosor, après que Jéchonias & une partie du peuple eurent été transférés de Jérusalem à Babylone; ce qui infinue que cette prophétie peut être rapportée aux premières années de Sédécias, & avant qu'Ezéchiél eût commencé de prophétiser en Chaldée, où il avoit été emmené avec Jéchonias. Jérémie écrit aux captifs de Babylone, & les avertit de la part du Seigneur de s'établir dans ce pays; de n'y pas laisser éteindre leur race; de prier pour la paix de cette ville où ils ont été transférés, de ne point se laisser séduire par les faux Prophetes. Le Seigneur promet de ramener les captifs dans leur pays après les soixante & dix ans de captivité, qu'il avoit déjà annoncés. Il menace de ses vengeances ceux qui sont restés dans la Judée, & qui n'ont point écouté la voix de ses Prophetes. Il annonce le supplice que souffriront Achab & Sédécias, faux Prophetes qui séduisoient les captifs à Babylone. Séméias autre faux Prophete d'entre les captifs ayant écrit à Sophonias Intendant du temple, pour se plaindre de cette Lettre de Jérémie; le Seigneur annonce le châtement dont il punira ce faux Prophete.

Au Chap. XXX. commence une prophétie qui paroît être continuée au Chap. suiv. Cette prophétie a rapport au v. 10. du Chap. XXIX. où Jérémie a prédit la fin de la captivité: elle peut être rapportée au même temps. Le Seigneur ordonne à Jérémie d'écrire ce qu'il va lui découvrir touchant la délivrance & le retour des captifs de son peuple. (Chapitre XXX.) Une désolation terrible se répandra sur la Chaldée: les Babyloïens seront saisis d'effroi: ce sera un temps d'affliction pour les enfants de

Jacob même; mais bientôt après ils seront délivrés; & ils serviront le Seigneur & le chef qui leur fera donné de la race de David. Le Seigneur délivrera les enfants de Jacob, & les ramènera dans leur pays. Il les a frappés avec sévérité à cause de la multitude de leurs iniquités; mais le jour viendra où il abandonnera au pillage ceux qui les ont assilés. Sion sera rappelée; Jérusalem sera rebâtie; ses enfants seront élevés en gloire; un chef sortira du milieu d'eux; le Seigneur fera leur Dieu. Mais les jours de sa miséricorde seront précédés de ceux de sa justice: le Seigneur exercera ses vengeances sur les impies qui sont au milieu de son peuple. On ne comprendra ses desseins que lorsqu'ils seront accomplis. Le Seigneur promet de se réconcilier avec toutes les tribus d'Israël. (Chap. XXXI.) La vierge d'Israël paroitra en pompe; les montagnes de Samarie seront cultivées de nouveau. Ephraïm viendra adorer le Seigneur sur la montagne sainte de Sion. Le Seigneur invite toute la maison de Jacob à célébrer la délivrance des restes d'Israël. Les enfants d'Israël seront rassemblés & viendront louer le Seigneur dans Sion. Rachel aïeule d'Ephraïm a pleuré la captivité de ses enfants; mais elle les verra revenir dans leur pays. Ephraïm reconnoit son iniquité, & implore la miséricorde du Seigneur. Le Seigneur se laisse attendrir sur Ephraïm, & l'exhorte à gémir sur ses anciens désordres. Pour l'exciter à se convertir, le Seigneur le rend attentif à un prodige de sa puissance: (C'est la naissance du Messie: ) Israël bénira la terre de Juda: Juda habitera de nouveau dans sa propre terre. Le Seigneur rétablira les deux maisons d'Israël & de Juda. Les enfants ne porteront plus les iniquités de leurs peres. Le Seigneur fera une alliance nouvelle avec la maison d'Israël comme avec la maison de Juda. Le Seigneur n'abandonnera pas éternellement Israël; Jérusalem sera rebâtie, & fondée pour toujours.

La prophétie du Chap. XXXII. est datée de la dixième année de Sédécias, lorsque Nabuchodonosor revenu de l'Egypte eut remis le siege devant Jérusalem. Jérémie étoit alors retenu dans le parvis de la prison du palais par ordre de Sédécias. Il achete par l'ordre de Dieu le champ d'un de ses parents: il ordonne à Baruch de prendre soin que le contrat de cet achat puisse être conservé; & il déclare que Juda rentrera en possession de son pays. Il invoque le Seigneur; il considère la grandeur & la puissance de cet Etre suprême, les merveilles qu'il a opérées en faveur d'Israël, l'ingratitude & l'infidélité de ce peuple, les vengeances que Dieu exerceoit alors sur eux, & l'ordre que le Seigneur lui donnoit toutefois d'acheter ce champ. Le Seigneur lui déclare qu'en effet il abandonne Jérusalem & Juda entre les mains des Chaldéens, pour punir l'infidélité de son peuple; mais qu'enfin il rassemblera ce même peuple, le rétablira dans ce même lieu, fera avec lui une alliance éternelle, & le comblera de ses biens.

La prophétie du Chap. XXXIII. paroît avoir été prononcée peu de temps après la précédente; Jérémie étoit encore retenu dans le parvis de

la prison. Le Seigneur promet de refermer les plaies de Jérusalem, de remener les captifs de son peuple, de leur pardonner leurs péchés, & de les combler de ses biens. Il promet de susciter de la race de David un Prince qui régnera selon la justice, de ne jamais laisser éteindre ni la race de David, ni la race de Lévi, mais de les multiplier l'une & l'autre comme le sable de la mer. A la vue des jugemens que le Seigneur avoit exercés sur les deux maisons d'Israël & de Juda, plusieurs regardoient son peuple comme entièrement rejeté : mais le Seigneur proteste que jamais il n'abandonnera la postérité de Jacob, & que jamais il ne rejettera la race de David.

La prophétie du Chap. XXXIV. est antérieure aux deux précédentes : elle est de la neuvième année de Sédécias, lorsque Nabuchodonosor pressoit Jérusalem & les autres villes de la Judée. Le Seigneur fait annoncer à Sédécias, qu'il le livrera, lui & la ville de Jérusalem entre les mains de Nabuchodonosor : il lui promet néanmoins qu'il ne mourra point par l'épée. Quelque temps après, l'année sabbatique étant survenue, Sédécias ordonna que la liberté fut rendue, selon la loi, aux esclaves Hébreux ; les Juifs obéirent ; & les esclaves furent mis en liberté. Mais ensuite Nabuchodonosor ayant levé le siège, pour marcher contre les Egyptiens, les Juifs reprirent leurs esclaves au mépris de la loi. Le Seigneur leur reproche par son Prophète cette nouvelle infidélité, & leur déclare que parce qu'ils ont ainsi refusé de laisser la liberté à leurs esclaves, il va les renvoyer eux-mêmes libres en les livrant à l'épée, à la famine & à la peste, & entre les mains de leurs ennemis ; il ajoute que le Roi de Babylone qui a levé le siège, reviendra, se rendra maître de Jérusalem, la brûlera, & réduira en solitude la terre de Juda.

La prophétie du Chap. XXXV. est datée du règne de Joakim : il y a lieu de croire qu'elle est de la quatrième année de ce Prince, lorsque Nabuchodonosor s'avançoit contre Jérusalem. Les Réchabites qui jusques-là avoient habité sous des tentes, selon les loix de Jonadab leur pere, étoient alors entrés dans Jérusalem pour se mettre à couvert de l'armée des Chaldéens. Jérémie par l'ordre du Seigneur, va les trouver & leur présente du vin. Ils refusent d'en boire, parce que cela leur avoit été défendu par Jonadab. Le Seigneur se sert de la fidélité des Réchabites pour confondre l'infidélité des enfans de Juda. Il menace ceux-ci de ses vengeances, & promet à ceux-là de conserver leur race. Les Réchabites dont il est ici parlé, serent le sujet d'une Dissertation.

Dissertation  
sur les Récha-  
bites.

La prophétie du Chap. XXXVI. est datée de la quatrième année de Joakim : elle paroît être de la fin de cette quatrième année, peu de temps avant le jeûne que ce Prince fit publier en la cinquième année au neuvième mois, & que plusieurs croient avoir été publié à l'occasion de l'anniversaire de la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor, qui se rendit maître de cette ville en la quatrième année de Joakim. Ainsi cette prophétie se trouvera postérieure à la prise de Jérusalem. Jérémie étoit

étoit alors obligé de se tenir renfermé, pour éviter de tomber entre les mains de ses ennemis. Le Seigneur lui ordonne d'écrire tout ce qu'il avoit dit touchant Israël & Juda & tous les autres peuples, depuis le commencement de sa mission jusqu'alors. Baruch l'écrivit sous la dictée de Jérémie, & va par l'ordre du Prophète en faire la lecture dans le temple en présence de tout le peuple, au jour du jeûne qui fut publié au neuvième mois en la cinquième année de Joachim. Les Princes de Juda font venir Baruch devant eux ; & sur leur demande, il leur fait la lecture de ce Livre. Les Princes l'avertissent de se cacher lui & Jérémie, & vont trouver le Roi. Ce Prince commence de se faire lire ce Livre : mais bientôt après il le déchire & le jette au feu, & donne ordre d'arrêter Baruch & Jérémie. Le Seigneur ordonne à Jérémie d'écrire de nouveau les mêmes prophéties, & lui déclare le jugement qu'il exercera sur Joakim, pour le punir d'avoir fait brûler ce Livre.

Au Chap. XXXVII. Jérémie raconte quelques faits qui arriverent lorsque Nabuchodonosor vint mettre le siège devant Jérusalem en la neuvième année de Sédécias, & lorsqu'après avoir marché contre les Egyptiens il revint devant cette ville, en la dixième année de ce Prince. Sédécias ayant succédé à Jéchonias, n'obéit point, ni lui ni son peuple, aux avertissemens du Seigneur. Nabuchodonosor vient assiéger Jérusalem. Sédécias envoie demander à Jérémie le secours de ses prières. Nabuchodonosor leve le siège pour marcher contre les Egyptiens. Jérémie prédit son retour & la ruine de Jérusalem. Ce Prophète voulant sortir de Jérusalem pour aller dans sa patrie, est arrêté & mis dans un cachot. Au retour de Nabuchodonosor, Sédécias consulte de nouveau Jérémie, & le fait élargir dans la prison.

La prophétie du Chap. XXXVIII. paroît être de la dixième ou onzième année de Sédécias. Elle a rapport à celle du Chap. XXI. & elle paroît être la dernière que Jérémie ait prononcée avant la prise de Jérusalem. Les Princes de Juda offensés de ce que Jérémie conseilloit au peuple de se retirer vers les Chaldéens, & assuroit que la ville seroit prise par l'armée du Roi de Babylone, demandent à Sédécias la mort de ce Prophète. Sédécias le livre entre leurs mains ; & ils le jettent dans une basse fosse de la prison. Abdémélech eunuque Ethiopien l'en retire avec la permission de Sédécias, & le remet dans le vestibule de la prison. Sédécias consulte secrètement Jérémie ; ce Prophète lui conseille de se rendre aux Chaldéens. Sédécias recommande à Jérémie le secret de cet entretien : Jérémie le lui garde, & demeure dans le vestibule de la prison jusqu'à la prise de la ville.

Le Chap. XXXIX. contient l'histoire de la prise de Jérusalem sous le règne de Sédécias. Nabuchodonosor étant venu assiéger Jérusalem en la neuvième année de ce Prince, la ville fut prise par les Chaldéens en la onzième année du même Prince. Sédécias & les Grands qui s'enfuyoient, sont arrêtés. On les mene à Nabuchodonosor, qui étoit à Réblata en

Syrie. Nabuchodonosor, après avoir fait mourir les enfants de Sédécias devant leur père, lui fait arracher les yeux, & le fait charger de chaînes pour le faire conduire ensuite à Babylone. Nabuzardan général de l'armée des Chaldéens, emmène tous ceux d'entre le peuple qui étoient restés dans Jérusalem, ou qui s'étoient rendus à lui, & ne laisse dans la Judée que les plus pauvres du pays. Il épargne Jérémie par l'ordre de Nabuchodonosor. Ici le Prophète rapporte la promesse que le Seigneur avoit faite à Abdémélec de lui conserver la vie dans la prise de la ville.

Les cinq Chapitres suivans contiennent l'histoire de ce qui arriva depuis la prise de Jérusalem, jusqu'à la retraite des Juifs en Egypte, & les prophéties que Jérémie prononça dans ces derniers temps, qui terminèrent sa mission. Nabuzardan rend la liberté à Jérémie, (Chap. XL.) & lui laisse le choix ou de venir à Babylone ou de rester dans le pays. Jérémie reste dans le pays, & se retire auprès de Godolias que Nabuchodonosor avoit établi gouverneur de la Judée. Les Juifs qui avoient pris la fuite, & s'étoient dispersés, se rassemblent auprès de Godolias. Johanan l'un des principaux d'entr'eux avertit Godolias des mauvais desseins d'Ismaël issu de la race royale. Godolias refuse de le croire. Ismaël tue Godolias. (Chap. XLI.) Il s'avance contre quatre-vingts hommes qui venoient présenter leurs offrandes au Seigneur. Il les tue, & n'en épargne que dix. Il emmène prisonniers tous ceux qui étoient à Maspha. Johanan le poursuit. Ismaël s'enfuit chez les Ammonites. Johanan ramène les prisonniers. Ils prennent la résolution de se retirer en Egypte, dans la crainte que les Chaldéens ne vengeassent sur eux la mort de Godolias. Ils viennent trouver Jérémie, (Chap. XLII.) afin qu'il consulte pour eux le Seigneur, promettant de suivre fidèlement sa volonté. Le Seigneur leur déclare par la bouche de Jérémie, que s'ils restent dans la Judée, il les affermira : il les exhorte à ne pas craindre le Roi de Babylone, parce que le Seigneur est avec eux pour les défendre. Il les avertit que s'ils s'opiniâtrent à se retirer en Egypte, ils s'y trouveront accablés des mêmes malheurs qu'ils veulent éviter. Jérémie les exhorte à obéir au Seigneur, leur reproche leur indocilité, leur annonce les malheurs qui en seront la peine. Les Juifs accusent Jérémie de mensonge. (Chapitre XLIII.) Ils se retirent en Egypte contre l'ordre de Dieu, & emmenent avec eux Jérémie & Baruch. Jérémie étant à Taphnis, prédit par l'ordre du Seigneur que Nabuchodonosor désolera l'Egypte, brûlera ses temples, & emmènera ses dieux captifs. Le Seigneur envoie Jérémie aux Juifs qui étoient répandus dans l'Egypte; (Chap. XLIV.) & par l'ordre du Seigneur, ce Prophète leur reproche leur idolatrie, leur déclare qu'ils périront par l'épée, & par la famine, & qu'il n'y aura de sauvés de cette ruine, que ceux qui la préviendront en retournant dans la Judée. Les Juifs lui répondent qu'ils persisteront dans leur idolatrie, malgré ses remontrances. Il leur annon-

ce de nouveau les vengeances du Seigneur; & pour signe de l'accomplissement de ces menaces, il prédit que Pharaon Ephrée Roi d'Egypte tombera entre les mains de ses ennemis.

La prophétie du Chap. XLV. est datée de la quatrième année de Joakim, lorsque Baruch eut écrit les prophéties de Jérémie. Le Seigneur, par la bouche de Jérémie reprend Baruch, qui s'affligeoit de ne point trouver de repos; il lui promet de lui conserver la vie pendant que les autres seront accablés de maux.

Depuis le commencement du Chap. XLVI. jusqu'au v. 33. du Chap. XLIX. sont contenues plusieurs prophéties qui paroissent être celles que le Prophète rappelle dans la prophétie du Chap. XXV. v. 13. La première est antérieure à l'expédition de Nabuchodonosor sur Charcamis, en la quatrième année de Joakim, & on peut la rapporter à la première année de ce Prince, lorsque Néchao retourna en Egypte après avoir laissé une forte garnison dans Charcamis. Les autres peuvent avoir la même époque. Au Chap. XLVI. se trouvent d'abord deux prophéties qui regardent l'Egypte. La première est contenue dans les douze premiers versets. Elle annonce l'expédition de Nabuchodonosor sur les Egyptiens à Charcamis. Cette prophétie fut accomplie dans la quatrième année de Joakim. La seconde prophétie est contenue dans les seize derniers versets; elle peut être du même temps que la première. Jérémie annonce l'expédition de Nabuchodonosor sur l'Egypte même. Cette seconde guerre n'arriva qu'environ trente-cinq ans après la première, sous le regne de Pharaon Ephrée ou Apriès, environ seize ans après la prise de Jérusalem. Jérémie après avoir annoncé la désolation de l'Egypte par Nabuchodonosor, annonce son rétablissement sous Cyrus; & en même temps il annonce le rétablissement de la maison de Jacob, c'est-à-dire, des deux maisons d'Israël & de Juda réunies sous le regne de ce même Prince.

La prophétie du Chap. XLVII. regarde les Philistins; & au v. 1. il est dit qu'elle fut prononcée avant que les Egyptiens eussent pris Gaza. Plusieurs croient que cette expédition des Egyptiens doit être rapportée à la dixième année de Sédécias, lorsque le Roi d'Egypte se mit en marche pour venir au secours de ce Prince. D'autres croient qu'elle doit être rapportée au temps de Néchao, soit lorsqu'il se mit en marche pour aller à Charcamis, soit lorsqu'il en revint. Dans cette dernière supposition elle pourra avoir la même époque que les deux précédentes, & on pourra la rapporter à la première année de Joakim. Jérémie annonce l'expédition de Nabuchodonosor sur les Philistins, & la désolation de leur pays après la prise de Jérusalem pendant le siège de Tyr.

La prophétie du Chap. XLVIII. regarde l'expédition de Nabuchodonosor sur les Moabites pendant le siège de Tyr. Jérémie annonce leur captivité & leur retour. Les trente-trois premiers versets du Chapitre XLIX. regardent diverses autres expéditions de Nabuchodonosor pen-